



5 jours pour Entreprendre®

Formation
certifiante



Publics

- ▶ Toute personne ayant un projet de création-reprise d'entreprise, quel que soit l'état d'avancement de son projet
- ▶ Pré-requis : maîtriser les règles de calculs de base (règle de 3, pourcentages...)



Durée

- ▶ 35 heures réparties sur 5 jours consécutifs ou non



Tarifs

- ▶ 450 € net de taxe
- ▶ en fonction de votre situation, une prise en charge est possible. La formation est éligible au CPF (Compte personnel de Formation) sous le code 209013



Intervenants

- ▶ Conseillers des CCI
- ▶ Professionnels et partenaires de la création-reprise d'entreprise de votre territoire

Pour votre projet de création/reprise d'entreprise, passez à la vitesse supérieure



Objectifs

- ▶ Acquérir la connaissance pour **concevoir et modéliser un projet de création ou de reprise d'entreprise**
- ▶ Acquérir toutes les **compétences clefs de l'entrepreneur** (conception d'un business model viable, formalisation du projet, communication et marketing, gestion financière, pilotage de l'activité)
- ▶ Se sensibiliser aux fondamentaux du **pilotage** et de la **gestion d'entreprise**



Compétences transmises

- ▶ Vous, l'équipe et le projet
- ▶ Le projet, son contexte, son marché, son business model
- ▶ La communication et le marketing
- ▶ La gestion, le prévisionnel financier, le plan de financement
- ▶ Les points-clés juridiques, des normes et réglementations
- ▶ Anticiper et piloter l'activité



Certification

5 jours pour Entreprendre est une formation interdisciplinaire, délivrée par des professionnels et conduisant à l'obtention d'un certificat de compétences reconnu par les partenaires financiers

En complément de la formation 5 jours pour Entreprendre, vous pouvez gratuitement :

- disposer d'1 accès à CCI Business Builder, plateforme web permettant de construire et d'affiner votre projet en ligne
- rencontrer des experts (expert-comptable, avocat, banquiers...)
- participer à 1 entretien crash-test (entretien avec des professionnels pendant lequel vous présentez votre projet. Votre plan d'affaires résistera-t-il au crash-test ?)

5 jours pour Entreprendre

CCI NOUVELLE-AQUITAINE

5 jours pour Entreprendre®



Calendrier / 2018



Inscription

<p>1 / Rochefort Antenne CCIRS (Corderie Royale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 17 janvier • jeudi 18 janvier • vendredi 19 janvier • lundi 22 janvier • mardi 23 janvier 	<p>2 / Saintes Antenne CCIRS (18 bd Guillet Maillet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 28 février • jeudi 1^{er} mars • vendredi 2 mars • lundi 5 mars • mardi 6 mars 	<p>3 / Jonzac Antenne CCIRS (9 lot. La Meslerie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 21 mars • jeudi 22 mars • vendredi 23 mars • lundi 26 mars • mardi 27 mars
<p>4 / Royan Antenne CCIRS (5 rue du Château d'Eau)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 23 mai • jeudi 24 mai • vendredi 25 mai • lundi 28 mai • mardi 29 mai 	<p>5 / St-Jean-d'Angély Antenne CCIRS (55 rue Michel Texier)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 27 juin • jeudi 28 juin • vendredi 29 juin • lundi 2 juillet • mardi 3 juillet 	<p>6 / Rochefort Antenne CCIRS (Corderie Royale)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 19 septembre • jeudi 20 septembre • vendredi 21 septembre • lundi 24 septembre • mardi 25 septembre
<p>7 / Jonzac Antenne CCIRS (9 lot. La Meslerie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 10 octobre • jeudi 11 octobre • vendredi 12 octobre • lundi 15 octobre • mardi 16 octobre 	<p>8 / Saintes Antenne CCIRS (18 bd Guillet Maillet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 7 novembre • jeudi 8 novembre • vendredi 9 novembre • lundi 12 novembre • mardi 13 novembre 	<p>9 / St-Jean-d'Angély Antenne CCIRS (55 rue Michel Texier)</p> <ul style="list-style-type: none"> • mercredi 5 décembre • jeudi 6 décembre • vendredi 7 décembre • lundi 10 décembre • mardi 11 décembre

Par courrier

CCI Rochefort et Saintonge
Dépt Service aux entreprises
Corderie Royale – BP 20129
17306 Rochefort Cedex

Par téléphone 05 46 84 29 70

Par courriel

creation-reprise@rochefort.cci.fr

Retournez votre inscription avec votre règlement, au plus tard 48 h avant le début de la formation, par chèque à l'ordre de CCI Rochefort et Saintonge.

Annulation et remboursement : toute annulation devra être signifiée par écrit à la CCIRS 48h avant la formation, après ce délai aucun remboursement ne pourra être effectué.

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, la CCIRS se réserve le droit d'annuler la formation 48h avant la date prévue et les frais d'inscription seront remboursés.

Numéro de la session 5 jours pour Entreprendre® choisie ville

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

Projet envisagé

Sera accompagné(e) de (Nom Prénom)

Chaque créateur ne pourra être accompagné que d'une seule personne